

SERVICE: Intercommunales\*

Visa du Service:

Visa de M. la Directrice générale f.f.:

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 25 NOVEMBRE 2019

---

SEANCE PUBLIQUE

N° .- INTERCOMMUNALES - Aqualis, S.C.R.L., - Assemblée générale du 27 novembre 2019 -  
Ordre du jour - Procès-verbal de la dernière assemblée générale - Plan stratégique et financier 2020/2022  
: actualisation - Démission et nomination d'administrateurs - Approbation

LE CONSEIL,

Vu le courrier daté du 29 octobre 2019, transmis par Aqualis, S.C.R.L informant la Ville de la tenue d'un Assemblé générale ordinaire le 27 novembre 2019 ;

Vu les statuts de Aqualis, S.C.R.L.;

Vu le Code de la démocratie locale et de la Décentralisation et notamment les article L1122-27, L1122-30 ainsi que les articles L1523-1 à L1523-18 ;

Attendu que le Conseil communal en sa séance du 28 janvier 2019, a désigné Mesdames C. BASAULA NANGI, L. MARECHAL et C. OZER, Conseillères communales, Messieurs K.A. LUKOKI et M. GRIGNARD, Conseillers communaux ;

Vu l'avis émis par la Section de Madame la Bourgmestre en séance du 21 novembre 2019 ;

Par \*\*\* voix contre \*\*\* et \*\*\* abstentions,

DECIDE

Art. 1.- de prendre acte de la convocation et de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 27 novembre 2019 de Aqualis, S.C.R.L. ;

- D'approuver le procès-verbal de la dernière Assemblée générale ;
- d'approuver le procès-verbal de la dernière assemblée générale ;
- d'approuver le plan stratégique et financier 2020/2022 : actualisation ;
- d'approuver la démission et nomination d'administrateurs ;
- de mandater les délégués de la Ville de Verviers à l'Assemblée générale de Aqualis, S.C.R.L. en vue de rapporter la décision prise par le Conseil communal,

Art. 2.- de transmettre la présente délibération à Aqualis, S.C.R.L.